



**LAMHESS - Laboratoire motricité humaine expertise  
sport santé**  
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. LAMHESS - Laboratoire motricité humaine expertise sport santé. 2017, Université Nice Sophia Antipolis, Université de Toulon. hceres-02030166

**HAL Id: hceres-02030166**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030166>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

## Évaluation de l'unité :

Laboratoire Motricité Humaine Expertise Sport Santé

LAMHESS

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université Nice Sophia-Antipolis

Université de Toulon

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Damien Davenne, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Laboratoire Motricité Humaine Expertise Sport Santé
Acronyme de l'unité :	LAHMESS
Label demandé :	Équipe d'Accueil
N° actuel :	EA 6312
Nom du directeur (2016-2017) :	M. Jeanick BRISSWALTER, M <sup>me</sup> Fabienne d'ARRIPE-LONGUEVILLE
Nom du porteur de projet (2018-2022) :	M <sup>me</sup> Fabienne d'ARRIPE-LONGUEVILLE

## Membres du comité d'experts

Président :	M. Damien DAVENNE, Université de Caen-Normandie
Experts :	M. Patrick BOUCHET, Université de Bourgogne (représentant du CNU) M. Romuald LEPERS, Université de Bourgogne M <sup>me</sup> Christine LE SCANFF, Université de Paris-Sud
Délégué scientifique représentant du HCERES :	M. Vincent DRU
Représentantes des établissements et organismes tutelles de l'unité :	M <sup>me</sup> Sylvie MELLET, Université Nice Côte d'Azur M <sup>me</sup> Anne MOLARD, Université de Toulon
Directeur ou représentant de l'École Doctorale :	M. Reinoud BOOTSMA, ED n° 463, « Sciences du Mouvement Humain »

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

L'entité de recherche EA 6312, intitulée « Laboratoire Motricité Humaine Expertise Sport Santé » (LAHMESS), a été créée en janvier 2012. C'est une entité inter-universitaire. Elle est rattachée aux « Unités de Formation et de Recherche en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives » (UFR STAPS) des Universités de Nice et de Toulon qui mettent chacune à disposition des locaux pour y effectuer les expérimentations.

Elle est rattachée à l'École Doctorale n° 463 « Sciences du Mouvement Humain » qui fédère le potentiel de recherche dans ce domaine des Universités du Grand Sud (Aix-Marseille Université, Montpellier, Toulon, Nice Sophia Antipolis).

### Équipe de direction

L'entité a été dirigée par M. Jeanick BRISWALTER de 2012 à 2014, puis par M<sup>me</sup> Fabienne d'ARRIPE-LONGUEVILLE qui porte le projet de renouvellement. L'équipe de direction comprend aussi 2 directeurs adjoints, un pour chacun des sites, (Nice : M. Jean-Benoit MORIN et Toulon : M. Jean-Marc VALLIER) et il est assisté d'un bureau qui comprend, en plus des personnes précédentes, les responsables d'axes et de thématiques et le gestionnaire de l'entité.

### Nomenclature HCERES

SHS4\_4 Sciences et techniques des activités physiques et sportives

SVE5 Physiologie, Physiopathologie, Cardiologie, Pharmacologie, Endocrinologie, Cancer, Technologies Médicales

SHS4\_2 Psychologie

SHS2\_4 Sociologie, démographie

### Domaine d'activité

L'entité LAHMESS, propose une approche interdisciplinaire de 2 axes de la motricité humaine, (i) la performance sportive et (ii) l'activité physique et la santé.

## Effectifs de l'unité

<b>Composition de l'unité</b>	<b>Nombre au 30/06/2016</b>	<b>Nombre au 01/01/2018</b>
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	24	24
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	7	5
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	2	3
N4 : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)	4	
N5 : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)	2	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N7 : Doctorants	18	
<b>TOTAL N1 à N7</b>	<b>57</b>	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	15	

<b>Bilan de l'unité</b>	<b>Période du 01/01/2011 au 30/06/2016</b>
Thèses soutenues	13
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	2
Nombre d'HDR soutenues	2

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

L'entité « Équipe d'Accueil » EA 6312, a été créée en 2012 et termine son premier quinquennat.

A la suite des recommandations de l'AERES, la politique scientifique de l'entité s'est progressivement recentrée sur 2 axes et 6 thématiques dans le contrat qui prend fin en 2017, puis 2 axes et 4 thématiques dans le futur projet.

L'entité est pluridisciplinaire et a réorienté ses recherches sur (i) les déterminants biomécaniques, physiologiques et psychologiques de la performance sportive de haut-niveau et (ii) les facteurs de risque et de protection des comportements de santé chez les personnes en situation de vulnérabilité.

Depuis sa création, la production scientifique de l'entité a fortement progressé, tant en quantité qu'en qualité, couplée à un recentrage progressif des thématiques d'étude.

Des liens solides existent avec l'environnement socio-économique pour les contrats de recherche et les thèses financées donnant une bonne visibilité du laboratoire sur la région PACA.

L'entité bénéficie d'un très bon soutien des Universités de Nice et de Toulon pour favoriser son développement.

Le comité d'experts de visite note une bonne ambiance entre les membres de l'entité et un fort dynamisme au sein de l'entité et entre celle-ci et les institutions rencontrées.

Il reste néanmoins, qu'en termes de production scientifique, le nombre et la qualité des publications des membres peu publiants (n=10) doivent augmenter pour permettre un rééquilibrage entre les 2 axes de l'entité. Ensuite, de véritables réseaux internationaux doivent être créés, ne reposant pas uniquement sur quelques partenariats individuels et très dispersés. Il s'agit de construire de véritables connections entre les différents sites étrangers en relation avec l'entité pour pouvoir répondre à des appels d'offre internationaux.

Enfin, il faut privilégier le recentrage et l'interdisciplinarité en répondant à des appels d'offre académiques nationaux et internationaux qui impliquent un large partenariat au sein de l'entité et éviter la dispersion sur de trop nombreux partenariats non académiques.

Des menaces existent liées à l'environnement géopolitique régional et universitaire, notamment en raison de la volonté d'autonomisation de l'Université de Toulon (en termes de financement et du choix de l'école doctorale pour les contrats doctoraux sur le site toulonnais).

Un risque principal réside dans la stabilité pérenne du développement de l'entité, lié à l'absence de suffisamment de professeur des universités « actifs » pour le laboratoire en raison de la prise en charge de lourdes responsabilités (vice-présidence, direction de l'entité, encadrement pédagogique) et au grand nombre de maîtres de conférences « Habilités à Diriger des Recherches » (HDR) susceptibles de partir pour des raisons de promotion personnelle.

Concernant la production scientifique, à échéance du contrat à venir, il faut poursuivre l'évolution vers la création d'une véritable identité scientifique permettant un affichage national bien différencié.

Il faut recentrer les thématiques de recherche et différencier plus clairement le fondamental/mécanistique de l'appliqué et du transfert. Cela pourrait se traduire par la création de 2 des axes sur les aspects fondamentaux et un 3<sup>ème</sup> axe sur des aspects de valorisation.